



Chères consœurs, Chers confrères,

Le colloque du 24 janvier dernier au Sénat organisé par l'Ordre national des pédicures-podologues a commencé l'année 2025 sur les chapeaux de roue. Le souhait de l'ONPP pour la profession d'intégrer l'exercice coordonné a largement fait écho en Nouvelle-Aquitaine. En effet, les relations étroites nouées entre les ordres de santé se confirment en région avec de plus en plus de rendez-vous communs (CLIO santé, CLIOR, CTS...) et une vraie volonté de travailler ensemble.

Vous n'êtes pas en reste, beaucoup d'entre vous nous sollicitent pour intégrer des équipes pluridisciplinaires et ainsi faciliter l'accès aux soins de premier recours pour les patients, simplifier leur parcours de soins ou encore développer la prévention. Les élus régionaux siègent désormais au sein des conseils territoriaux en santé de la région avec la possibilité grâce à la loi Valletoux de se faire entendre et ainsi de représenter au mieux la profession. Les rendez-vous institutionnels avec les ARS ou encore les préfectures sont toujours d'actualité, notamment sur les sujets de sécurité des soignants, la démographie des professionnels en santé ou encore l'universitarisation.

Plus proche de vous, comme nous l'avons fait pour la ville de Bordeaux, une intervention a été faite auprès des mairies de Poitiers et de Limoges pour faciliter le stationnement des pédicures-podologues lors des visites à domicile en centre-ville.

Je tiens encore à remercier tous ceux qui se sont prêtés à l'expérience de la visite confraternelle. Les visiteurs sont eux aussi ravis de la qualité des échanges et du contenu de ce moment passé à vos côtés.

Comme nous avons pu le rappeler aux étudiants de 3^{ème} année de l'IFPP de Bordeaux, futurs consœurs et confrères, lors de notre rencontre institutionnelle de mai dernier nous sommes là pour vous conseiller, vous accompagner et à votre écoute.

1 Éditorial

2 **Le mot du secrétariat / L'exercice coordonné / Journées d'accueil des futurs diplômés / Serment professionnel des nouveaux diplômés / AGENDA 2025 / La prescription de chaussures thérapeutiques (CHUT et CHUP)**

3 **Compte de résultat 2024 / Budget prévisionnel 2026 / Certibiocide : report de l'obligation / Réunion CTS et ARS**

4 **Journée européenne contre les violences faites aux soignants**

5 **Mouvements du tableau**



CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE
DES PÉDICURES-PODOLOGUES
NOUVELLE-AQUITAINE

22, rue Verte
33200 BORDEAUX
Tél. 09 54 68 23 64
Fax 09 57 06 77 71
contact@nouvelle-aquitaine.
cropp.fr
contact2@nouvelle-
aquitaine.cropp.fr

Permanences téléphoniques

Lundi, mardi et jeudi

9h > 12h 30

13h30 > 16h

Mercredi et vendredi

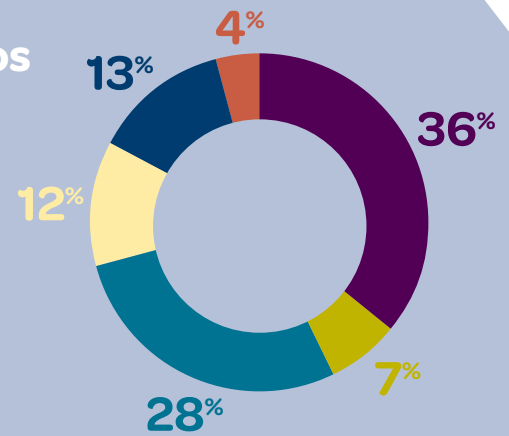
9h > 12h30

13h30 - 16h

Editeur : comité éditorial :
P. Chauvel, S. Augereau, A. Sardin
Dépôt légal : Juillet 2025
ISSN 1960-8411

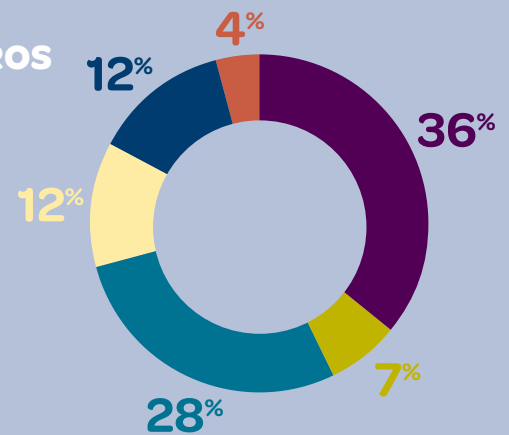
Compte de résultat 2024 EN EUROS

SALAIRES + CHARGES DU PERSONNEL	54 657
FRAIS DE FONCTIONNEMENTS	9 892
INDÉMNITÉS	41 483
DÉPLACEMENTS ET RÉCEPTIONS	17 901
LOYERS ET CHARGES	19 882
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	6 452
RECETTES 2024	150 267



Budget prévisionnel 2026 EN EUROS

SALAIRES + CHARGES DU PERSONNEL	58 000
FRAIS DE FONCTIONNEMENTS	11 150
INDÉMNITÉS	45 000
DÉPLACEMENTS ET RÉCEPTIONS	20 000
LOYERS ET CHARGES	19 950
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	6 350
RECETTES 2024	160 450



CERTIBIOCIDÉ : REPORT DE L'OBLIGATION

Suite aux demandes de l'ONPP pour la profession, le cabinet du ministère de la Santé et de l'Accès aux soins confirme par message ce jour le report d'un an de l'obligation du certificat individuel biocide.



Deux fiches qualité ont été rédigées par le Comité d'Amélioration continue de la Qualité et de la Sécurité des Soins de l'ONPP pour accompagner les professionnels :

- > **Fiche 16 : Produits chimiques en pédicurie-podologie**
– Comment évaluer les risques ?
- > **Fiche 17 : Produits chimiques en pédicurie-podologie**
– Comment maîtriser les risques ?



RÉUNION CTS ET ARS

Le 5 juin dernier, le Conseil Régional de l'Ordre des Pédiatres-Podologues de Nouvelle-Aquitaine s'est rendu à l'Agence Régionale de Santé de Bordeaux pour le Conseil Territorial de Santé de Gironde (CTS) et un Comité régional de l'Observatoire National de Démographie des Professionnels de Santé (ONDPS).



Journée européenne contre les violences faites aux soignants

Chaque jour en moyenne, 65 professionnels de santé sont victimes de violences verbales, sexistes, sexuelles, physique, vols... Aucune profession de santé n'est épargnée. La Journée européenne contre la violence dans les soins de santé se tient chaque année le 12 mars.

La campagne de lutte contre les violences faites aux professionnels de santé s'inscrit dans le plan interministériel pour la sécurité des professionnels de santé. Elle vise à sensibiliser les usagers au changement de comportement, en rappelant que toute VIOLENCE est punie par la loi. L'objectif est également d'inciter les professionnels de santé à porter plainte. Déclarer des agressions, y compris une insulte, c'est sensibiliser le public à une éventuelle sanction et les dissuader. En ce jour, le Ministre en charge de la Santé et de l'Accès aux soins, Yannick NEUDER, a fait plusieurs annonces. Dans les 6 mois, des mesures concrètes, construites avec un groupe de travail de professionnels de santé seront mises en œuvre :

- Mobilisation accrue contre la cyberviolence
- Sécurisation de l'exercice en ville
- Meilleur encadrement des patients souffrant de troubles du comportement
- Renforcement du suivi des violences
- Création d'un réseau national des «référénts sécurité».

Avec le soutien des parlementaires, il est aussi prévu de faire évoluer la loi dès le mois de mai, pour renforcer la sécurité de tous les professionnels de santé et leur garantir un environnement de travail sûr et serein.

«Plus que jamais, protégeons ceux qui prennent soin de nous !»

Dans ce contexte, le Conseil national forme des «référénts violences », élus au sein des CROPP/CIROPP, prêts à écouter et à conseiller les pédicures-podologues dans leurs démarches dès lors qu'ils ont été confrontés à des situations d'agressions.

Il propose de sensibiliser les patients, leurs accompagnants, par le biais d'affiche à disposer dans les salles d'attente que vous pouvez télécharger sur le site www.cnopp.fr

[Téléchargez l'affiche 1](#)
[Téléchargez l'affiche 2](#)

De même, depuis mai 2021 un partenariat a été signé entre l'Ordre national des pédicures-podologues et l'Association MOTS (Médecins Organisation Travail Santé).

Une équipe de médecins de l'Association MOTS est joignable 24h/24 au **06 08 282 589**.

Une écoute, un accompagnement adapté vous seront proposés dans la plus stricte confidentialité.

NOUS PRENONS SOIN DE VOUS...
STOP AUX VIOLENCES

Aucune violence ne peut être tolérée à l'encontre des pédicures-podologues et du personnel du cabinet



Toutes violences physiques, verbales ou menaces sont passibles de condamnations pouvant aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende (Articles 222-11 à 222-13, 433-3 et 433-5 du code pénal)

NOUS PRENONS SOIN DE VOUS...
STOP AUX VIOLENCES

Aucune violence ne peut être tolérée à l'encontre des pédicures-podologues et du personnel du cabinet



Toutes violences physiques, verbales ou menaces sont passibles de condamnations pouvant aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende (Articles 222-11 à 222-13, 433-3 et 433-5 du code pénal)

MOUVEMENTS DU TABLEAU du 05/12/2024 au 30/06/2025

Inscriptions

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Nom	Prénom	Dép.	Ville
BAZIN	SOLÈNE	40	SAUGNAC ET CAMBRAN	FILLATREAU	AURIANE	33	GRADIGNAN
BEGUER	ANTHINÉA	47	ST QUENTIN DU DROPT	GALBARDI	FLORE	65	VIC EN BIGORRE
BERGEY	SOLINE	33	MÉRIGNAC	LE MOAL	PAULINE	47	CUQ
BIDART	CAMILLE	64	BORDES	LOREAU	DELPHINE	33	SAINTE TERRE
BLANC	MAËLYS	24	VILLAMBLARD	MACKY	ROXANE	47	NÉRAC
BORDES IMATTE	SANDRINE	16	PUYMOYEN	PITOZZI	AMBRA	33	LANDIRAS
BORIE	LOU	16	DIRAC	POCQ	SOPHIE	64	BAYONNE
CHAMI	AURÉLIA	33	PESSAC	RABY	LOUISE	33	LE BOUSCAT
CHAUFFOURIER	ALICE	33	ARTIGUES PRÈS BORDEAUX	RODRIGUES	LETICIA	33	MÉRIGNAC
COLONGO	CAMILLE	33	PESSAC	SINGLANDE	LOÏC	47	BON ENCONTRE
DUBOIS	MAÏLIE	47	VILLENEUVE SUR LOT	SOUHAIR	SOFYA	33	MONTUSSAN
DUBOS	MÉLINA	17	ECOYEUX	SPFPL CHARPENTIER J&C		33	BORDEAUX
ESNAY	NOËLLA	33	CÉRON	THIA-POW-SING	JULIE	16	COGNAC
FAGET	ROMAIN	33	ST MÉDARD EN JALLES	VISSA	CAMILLE	33	ST AUBIN DU MÉDOC

Transferts vers une autre Région

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Vers CROPP
ANDRÉ BAREILLES	JUSTINE	65	POUZAC	CROPP OCCITANIE
COGNAUD	ANTOINE	75	PARIS	CIROPP ILE DE FRANCE & OUTRE-MER
CUNHA FERREIRA	LUCAS	4	MANOSQUE	CROPP PACA CORSE
LE NORMAND	EUGÉNIE	67	ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	CROPP GRAND EST
LALUQUE	MÉLINA	13	AIX EN PROVENCE	CROPP PACA CORSE
MONTNACH	MARINE	33	LUDON-MÉDOC	CIROPP ILE DE FRANCE & OUTRE-MER
PRUDHOMME	THOMAS	32	LECTOURE	CROPP OCCITANIE
TARIS	MATHIEU	97	SAINT LOUIS	CIROPP ILE DE FRANCE & OUTRE-MER
TIFFREAU	AUORE	20	OLMETO	CROPP PACA CORSE

Transferts vers CROPP Nouvelle-Aquitaine

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Depuis
BARELLE	LOLA	17	LA ROCHELLE	CIROPP ILE DE FRANCE & OUTRE-MER
BORIE	LOU	16	DIRAC	CROPP AUVERGNE RHÔNE-ALPES
BAUGE	ALIX	17	ROYAN	CROPP CENTRE VAL DE LOIRE
FUSS-NARD	NORA	24	BOURDEILLES	CIROPP ILE DE FRANCE & OUTRE-MER
GUERET	JAVOTE	33	BORDEAUX	CROPP PAYS DE LOIRE
GUILLEMAIN	AUDREY	17	LA ROCHELLE	CIROPP ILE DE FRANCE & OUTRE-MER
LAGHOUITI	MOHAMED	64	PAU	CROPP BOURGOGNE FRANCE COMTÉ
LAMBERT	LAURA	47	LAYRAC	CROPP OCCITANIE
MARGUERET	INÈS	33	EYSINES	CIROPP ILE DE FRANCE & OUTRE-MER
PETOIN	VALÉRIE	16	GENTE	CIROPP ILE DE FRANCE & OUTRE-MER
RODRIGUES	OSCAR	33	CENON	CROPP GRAND EST
SAEZ	ELISA	64	CASTETIS	CROPP AUVERGNE RHÔNE ALPES
VEDRENNE	MANON	33	BORDEAUX	CROPP OCCITANIE

Cessations d'activités

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Nom	Prénom	Dép.	Ville
AMOUROUX	CATHERINE	33	ST LAURENT DU MÉDOC	LOREAU	DELPHINE	33	S TERRE
BEAULANDE	AGNÈS	40	VIELLE ST GIRONS	MARTIENNE	LISON	33	LA TESTE DE BUCH
BENOIT	PHILIP	40	DAX	MAUMONT	LOÏC	86	CHABOURNAY
BILLEREAY	ANNIE	33	ST MÉDARD EN JALLES	MOURET PETORIN	VIRGINIE	79	NIORT
BIRONNEAU	CATHERINE	47	STE LIVRADE SUR LOT	NELZI	FRANCK	33	PESSAC
CHALONS	ANNE	17	DOLUS D'OLÉRON	PALLUET-MAILLET	CATHERINE	33	LE BOUSCAT
CHANTIN	ELISA	33	SAINT JEAN D'ILLAC	PECOT	ERWAN	33	LA TESTE DE BUCH
CORTIER	VIRGINIE	17	LE CHÂTEAU D'OLÉRON	POCQ	SOPHIE	64	BAYONNE
CUBURU	MARIE-HÉLÈNE	64	BAYONNE	SAGARDOY	CHRISTEL	64	ST JEAN DE LUZ
DURAND	SUZANNE	33	LÉOGNAN	SOLIE	MARION	23	CREUSE
FRISON-ROCHE	MARIE	64	PAU	TURTAUT	MARGAUX	33	MONTAGNE
FOUASSIER CEGARRA	SYLVIE	64	PAU	ULLINDAH	YVELLE	86	VOUNEUIL SUR VIENNE
HENNI	MARGAUX	16	JARNAC	VALLEE	ELODIE	1	ECHENEVEX
JONAS	MANON	33	VAL DE VIVÉE	WALTERS	LAURENCE	24	PÉRIGUEUX
LE LAY	OLIVIER	64	HENDAYE				